



A
Monsieur STREHAIANO LUC
Président du Conseil d'Administration
du SDIS du Val d'Oise

Eaubonne, le 15 juin 2023,

**Objet : Mise en place de la prime dite « du pouvoir d'achat »
pour le SDIS du Val d'Oise**

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil d'Administration,

Lors de sa rencontre le 12 juin 2023 avec les syndicats de la Fonction Publique, le ministre de la Transition et de la Fonction Publique, Stanislas GUERINI, a annoncé **1.5% d'augmentation de la rémunération fixe de tous les agents publics, ainsi que le versement d'une prime « pouvoir d'achat ».**

Dans la Fonction Publique Territoriale, le versement d'une prime de pouvoir d'achat et son montant sont soumis à une décision de l'organe délibérant.

Ainsi, nous vous sollicitons pour obtenir son versement **avant fin 2023** à hauteur de sa **valeur maximum** (soit 800€ bruts), pour **TOUS LES AGENTS DU SDIS, SPP comme PATS et CONTRACTUELS**, remplissant les conditions d'attribution (rémunération brute mensuelle inférieure à 3250 €).

Nous notons en effet que la revalorisation du point d'indice est bien en-deçà de l'inflation constatée sur un an, qui est de 5.1% en mai 2023.

Une décision favorable d'attribution de cette prime à sa valeur maximale serait un **geste fort en direction des fonctionnaires du SDIS95 et rétablirait l'injustice** créée par le gouvernement qui attribue automatiquement cette prime aux fonctionnaires des 2 autres Fonctions Publiques, et laisse la Territoriale au choix de l'attribution ou non.

Certains de l'intérêt que vous porterez à notre demande, nous vous prions de croire, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil d'Administration, en l'assurance de nos salutations dévouées.

Le secrétaire Général SUD SDIS95
M. Zidane BENBALIT